

### **INFORMATIONS AUX PARENTS - SALLE 3**

- **LISTE DE MATERIEL**

- des chaussons pour la salle de motricité (avec le prénom de l'enfant)
- 2 boîtes de mouchoirs
- Un porte-vue de 120 vues

- **COOPERATIVE SCOLAIRE**

Le montant de la cotisation scolaire a été fixé à 23€ par enfant (21€ si plusieurs enfants scolarisés dans l'école). Merci de régler si possible par chèque, à l'ordre de l'OCCE 559 dans une enveloppe fermée au nom de l'enfant.

- **ASSURANCE SCOLAIRE**

Pensez à nous transmettre le plus rapidement possible une attestation d'assurance pour l'année 2022-2023 couvrant votre enfant pour la responsabilité civile et l'individuelle accident.

Merci également de **nous signaler tout changement de coordonnées** (adresse, numéros de téléphone, personnes autorisées à chercher l'enfant...).

Bonne rentrée et belle année scolaire !!

**La maitresse  
Camille KAPPS**